Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.22. — TELEPHONE

SOCIETE REPUBLICAINE DES CONFERENCES POPULAIRES
(Nord, Pas-de-Calais, Somme)

Comité Consultatif
DES
retraites ouvrières et paysannes

Secrétariat Général : 5, Place de la Gare
LILLE

CONFERENCES DU DIMANCHE 2 juillet

1. LE QUESNOY. — A 3 heures, salle de la mairie, conférence par M. Marcel Caen, avocat à la Cour d'appel de Paris.

2. BERLAIMONT. — A 3 heures, salle de la mairie, conférence par M. Merchier, juge de paix à Lille, sous la présidence de M. Massot, maire, conseiller d'arrondissement.

3. BAVAI. — A 3 heures, salle de la mairie, conférence par M. Véderine, professeur à l'Ecole pratique de Roubaix, sous la présidence de M. Derôme, maire, conseiller d'arrondissment.

4. BAILLEUL. — A 8 heures 1/2 du soir, salle du « Canon d'Or », conférence par M. Bonnaire, professeur au collège de Dunkerque, sous la présidence de M. Oscar de Winter.

5. AIX-NOULETTE (Pas-de-Calais). — Conférence à 11 heures du matin par M. Deneubourg, instituteur à Roubaix, officier d'académie, salle Musart, sous la présidence de M. le maire.

6. CARVIN. — Conférence, à 4 heures du soir, par M. Deneubourg, instituteur, officier d'académie, à la salle Carpentier, sous la présidence de M. Hecquet, conseiller municipal.

LUNDI 3 juillet

7. GENECH. — Conférence, à 6 heures 1/2 du soir, par M. Deneubourg, officier d'académie, à la salle Delmer, sous la présidence de M. Cerisier.

Dans le Textile

RÉUNION DES TEINTURIERS SUR ECHEVEAUX

La réunion des teinturiers sur écheveaux (laine et coton) aura lieu ce soir jeudi, à 7 heures et demie, à « La Paix ».

Ordre du jour : Réponse des patrons aux demandes d'augmentation de salaires.

Les syndiqués devront se munir de leur livret en règle.

POUR LE MONUMENT CARRETTE

Les camarades qui désireraient des listes de souscription pour le monument Carrette sont priés de s'adresser au plus vite au citoyen Henri Lefebvre, à « La Paix ».

Il remplit les conditions indispensables

Grâce à ses infaillibles propriétés isolantes, antiseptiques et curatives, Cadum, la nouvelle découverte, remplit les conditions exigées par la science pour la guérison aussi bien de l'eczéma que de toute autre maladie de la peau. Il protège les régions atteintes des méfaits de l'air et des poussières, il en détruit les germes nocifs et il permet à la guérison de se manifester aussi rapidement que possible. Dans des cas tels que : eczéma, éruptions, boutons, herpès, acné, urticaire, dartres, gourme, pustules, pellicules, écorchures, pelade, etc., une boîte d'essai de Cadum vendue chez tous les pharmaciens au prix de 50 c., suffit amplement pour prouver l'efficacité certaine du produit.

PARTI SOCIALISTE

GROUPE L'EMANCIPATION. — La réunion du groupe aura lieu le vendredi 30 juin à huit heures précises, au local habituel, chez Lepers, 134, rue du Fontenoy.

Ordre du jour très important. — Présence nécessaire pour tous les membres.

BREVET ELEMENTAIRE

Neuf élèves de l'école primaire supérieur ont été reçus aux examens du brevet élémentaire.

Ce sont : Pierre Bouteille, Robert Cools, Eugène Duthoit, Henri Leconte, Alphonse Leire, Jules Merlevède, Alfred Meurisse, Victor Parent, Emile Werdavoir.

Trois élèves avaient obtenu le même diplôme à la session d'octobre : Marcel Méresse, Georges Sand, Georges Vercruysse.

LA VALSE DES PERCHES

Hier, vers une heure de l'après-midi, le car N. 204, faisant le service de Roubaix à Tourcoing, par la Fosse aux Chênes, partait de la Grande-Place.

Une perche s'étant détachée alla heurter la console d'un pylone, s'y accrocha et fut complètement arrachée.

RENARD A DEUX PATTES

Hier matin, vers deux heures, des douaniers, de service au pont des Couteaux, ont arrêté Henri Delfosse, âgé de 28 ans, maçon sans domicile fixe.

Il portait sur son dos un sac contenant une poule, un coq, et six pigeons, dont il n'a pu indiquer la provenance.

VOYAGEUR POUR LILLE

Des agents de sûreté ont arrêté hier matin, vers neuf heures rue Nain, Julien Descamps âgé de 19 ans, mouleur, en vertu d'un mandat d'amener de M. Honeix, juge d'instruction, à Lille, en date du 26 juin courant pour coups et blessures, vols et bris de clôture.

Il a été déféré à Lille aussitôt.

LES ŒUVRES POST-SCOLAIRES

Association de l'école de la rue Pierre

Nous donnons ci-dessous le résultat du concours de tir.

Carabine, 12 mètres. — 1er prix, Pierre Dufieux ; 2e, Delayen ; 3e, Ch. Liagre ; 4e, Delbroix ; 5e, Bétremieux Félix ; 6e, Devaux ; 7e, Jourdain ; 8e, Philippe ; 9e, Delomel ; 10e, Waelès ; 11e, D'Halluin ; 12e, Renard L. ; 13e, Bonte J. ; 14e, Dupres ; 15e, Cattœn ; 16e, Lebrun ; 17e, Decaluwe ; 18e, Roussel ; 19e, Déghin ; 20e, Delemer ; 21e, Briffaut O. ; 22e, Deschamps ; 23e, Tonnel ; 24e, Decaluwe H. ; 25e, Vanpouck.

Fusil, 20 mètres. — 1er prix, D'halluin ; 2e, Jourdain ; 3e, Vandemeulebrouck ; 4e, Duhamel ; 5e, Leconte César ; 6e, Renard L. ; 7e, Bonte ; 8e, Leconte M. ; 9e, Bétremieux ; 10e, Fauvarque A. ; 11e, Lafléchelle ; 12e, Leleu ; 13e, Dutrieu ; 14e, Cornu ; 15e, Waelès ; 16e, Debousschère E. ; 17e, Leconte A. ; 18e, Deveux ; 19e, Decaluwe Ch. ; 20e, Detavernier ; 21e, Cau G. ; 22e, Delcroix ; 23e, Fort V. ; 24e, Tonnel ; 25e, Vanstenkiste.

Délégations. — 1er prix, Ecole rue des Arts ; 2e prix, Institut Turgot ; 3e, Rue des Arts ; 4e, Rue Brézin ; 5e, La Baillerie, Wattrelos ; 6e, Rue des Arts ; 7e, Institut Turgot ; 8e, Rue des Arts ; 9e, Rue Chanzy.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

ECOLE DE TIR ET D'INSTRUCTION MILITAIRE DE LA FEDERATION DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES DE ROUBAIX. — Dimanche 2 juillet, la musique répétera à 9 heures 45 au Palais de Justice, sous la direction de M. Albert Duhamel. Présence indispensable. Les tambours et clairons n'assisteront pas à cette répétition. Il n'y aura aucun exercice le 2 juillet pour les élèves de l'école, sauf pour les candidats au B. A. M.

ETAT-CIVIL

DE ROUBAIX, du 28 Juin 1911

Naissances. — Geneviève Bertram, rue de l'Epeule, 85. — Roger Bouvy, rue Charles-Quint, 9. — Elvire Vanbeveren, rue Fosseaux-Chênes, cour Aigle d'Or, 58. — René Capton, rue Saint-André, 14. — Amédée Haustrate, rue de Naples, cour Hysselinck, 3. — Geneviève Brabant, rue du Tilleul, 84. — Germaine Deleporte, contour Saint-Martin, 3. — Jeanne Decaluwe, rue d'Alger, 191.

Décès. — Rachel Vanden Brande, 26 jours, rue des Longues Haies, cour Mullier, 6. — Fernand Vergin, 4 ans, rue du Fontenoy, 67.

CROIX

A propos de l'annexion d'une partie de territoire

Voici le rapport de la commission syndicale, au sujet de l'annexion d'une partie du territoire de Croix à la ville de Roubaix.

A M. Léon Stien, maire de la Commune de Croix.

Monsieur le maire,

Nous soussignés, avons l'honneur de vous adresser, en vous priant de vouloir bien le faire parvenir aux autorités compétentes, l'avis motivé que nous avons à donner sur le projet d'annexion que la ville de Roubaix a posé concernant notre section.

Cet avis le voici :

Nous n'avons jamais désiré appartenir à Roubaix.

Nous n'avons jamais demandé à être annexés à Roubaix.

Aujourd'hui, comme toujours, nous préférons être à Croix.

C'est formel.

Cette volonté expresse n'est pas seulement la nôtre.

Elle a été ainsi exprimée le 11 juin 1911, par les 91 votants qui sur nos noms ont opiné pour le *maintien du « statu quo »*, contre la demande de la ville de Roubaix.

Quatre voix seulement étaient opposées à notre bloc.

Quelles sont les raisons de cet attachement indéfectible de notre section à son chef-lieu ?

Elles procèdent de deux ordres de raisons :

Les unes, « sentimentales » : amour de son clocher, amour de sa commune, affection d'une petite patrie ainsi composée dans la patrie plus grande par les aïeux, par l'association des familles qui ont fondé leurs assises sur un territoire, comme les plantes poussent dans le sol leurs racines enchevêtrées.

Ce n'est pas impunément qu'on déplante de vieux arbres. Ce n'est pas sans danger, sans dommage, qu'on veut disséquer les concitoyens d'une cité.

Ces raisons ne sont pas valeur. Elles font la force des collectivités.

Les autres raisons, « d'ordre matériel », administratif ou particulier n'en sont pas moins appréciables, au point de vue de l'intérêt général bien compris.

Jetons d'abord les yeux sur le plan du projet d'annexion :

Roubaix versant un pleur sur le sort des habitants de la Verte-Rue, insiste sur ce fait que sa promenade publique coupe, sépare comme par une muraille de Chine, cette section de son chef-lieu.

Comment se fait-il que cette sollicitude ne s'étende pas à toute la section ainsi éloignée du centre, et que son projet laisse à Croix toute la portion de territoire qui se trouve au-delà de la rue d'Hem ?

Cette découpure est toute arbitraire.

Elle apparaît au plan comme une languette resserrée, opprimée entre Flers, et ce qui serait Roubaix.

Cette opération incomplète démontre à l'évidence la fantaisie de l'opérateur, et l'inanité du prétexte qui la suggérée.

Nous avons lu attentivement tout ce qui a dit et écrit, tout ce qui a été délibéré sur cette demande d'annexion.

Nous avons ouï tout ce qui a été raconté sur la matière, nous nous sommes surtout demandé pourquoi ce père de famille si vigilant qu'est l'auteur de cette proposition d'union ne s'est pas d'abord enquis des intentions, des désirs de la future. C'est comme dans un mariage de raison, la dot, les espérances de la mariée sont alléchantes, peu importe qu'elle consente ou non on saura bien l'y contraindre.

Nous disons, nous, notre consentement est essentiel, il pèsera dans la balance du droit, dans la pesée de l'intérêt général.

Nous voyons bien en effet l'intérêt que la ville de Roubaix peut avoir, non seulement d'avoir un parc bien encadré, embelli de pourtours agréables.

C'est un intérêt de pur luxe.

Mais l'embellissement ne suffit pas à Roubaix. Roubaix désire le territoire pour percevoir, sur son étendue, *les droits divers* que les constructions riches pourront lui rapporter. Roubaix ne veut pas que sa voisine profite des dépenses qu'elle a faites dans son parc, et qui en rendent le voisinage désirable.

Croix peut recevoir dans ses quartiers de la Makellerie, de l'Allumette, de la Limite, le trop plein de ses nécessiteux.

Roubaix n'admet pas de compensation : A Croix, les charges, à Roubaix, les bénéfices.

C'est donc un intérêt de luxe, c'est une idée de lucre qui agite les auteurs de l'annexion.

Ces éléments seuls ne composent pas l'intérêt général.

Si nous examinons la question à notre point de vue, ce n'est pas l'idée de lucre qui vient à l'esprit, c'est celle d'une perte certaine, de charges imminentes qui se présente.

Au point de vue de nos demeures, c'est l'expropriation déjà prévue dans les dossiers de la préfecture qui nous en délogera.

Dans nos familles, les différents actes de la vie civile nous obligerons à des déplacements plus grands, plus incommodes vers la mairie de Roubaix.

Nos enfants devront parcourir trois fois plus de chemin pour fréquenter les écoles communales par des routes moins sûres.

Nos pauvres seront éloignés du bureau de bienfaisance, éloignés et oubliés sont à cet égard, facilement synonymes.

Nos morts devront être transportés aux extrémités de Roubaix.

L'annexion à Roubaix, entraînera pour nos budgets des charges et pour nous-mêmes des tracasseries certaines. N'est-ce pas le consommateur, parfant l'ouvrier qui paie en octroi la plus forte part ?

Au contraire, le roubaisien qui, loin de son industrie, viendra sur cette partie aérée, reposante de notre section, ériger les palais somptueux paiera des contributions directes moins fortes s'il est sur le territoire de Roubaix. Il sera dégrevé de tout ce que le trois apporte, pour alléger le budget de la ville.

Il bénéficiera donc de ce que le consommateur ouvrier ou non paiera à l'octroi.

Comparons ces deux situations des deux voisins.

L'un cherchant à s'embellir et à s'enrichir. *L'autre évitant de s'appauvrir.*

Entre eux, le droit n'hésite pas : il protège celui qui lutte pour la vie.

L'intérêt général est-il ici contraire au droit ?

Nous ne le pensons pas.

Et du reste, si l'union était consommée, quand les promesses d'affection, *si pressantes aujourd'hui*, seront mises à l'épreuve et auront subi les injures du temps, il en sera de nous comme de pauvres délaissés, dont, loin des yeux, sont loin du cœur.

Les quartiers exentriques échappent facilement aux sollicitudes des grandes villes. Fives et les autres communes que Lille a absorbées ne souffrent-elles pas de ce trop rapide croissement, comme le corps qui grandit trop vite et chez lequel le sang refluе que lentement aux extrémités.

Roubaix affirme gratuitement que Croix ne fait rien pour nous ; nous le contestons. Il est possible que nous ne demandons pas beaucoup de soins ; mais cela ne prouve qu'une chose, c'est que nos besoins sont modestes. En tous cas, nous préférons notre situation moins riche, mais paisible, aux changements qui nous bouleverseraient pour le seul plaisir de quelques-uns.

Aussi, pour nous résumer, nous disons que nos intérêts ne sont pas opposés au chef-lieu de Croix. C'est pourquoi nous nous rallions à l'avis du conseil municipal de cette commune.

En ce disant, nous croyons avoir bien compris et bien traduit les sentiments des vieux croisiens et des nouveaux qui nous ont élus. C'est à une liste de plébéiens qu'ils ont confié leurs intérêts, c'est en plébéiens défenseurs de notre cité que nous avons parlé.

Que les patriciens et les sénateurs nous disent maintenant où est le droit, où est la justice. La parole va leur être donnée.

Le président : DEVOST.

Le secrétaire : J. DEGEZELLE
et les membres :

MESPLOMB Jules, LARISTAN Gustave, RAVERSEZ Adrien.

DENTES OUVRIERES. — A l'usine agricole Jérôme Watteuw, menuisier, 20 ans, domicilié rue de l'Epeule, à Roubaix, en dressant un morceau de bois, s'est coupé l'extrémité de l'index gauche. 3 semaines de repos.

— Même usine, J.-B. Vandenbecke, 36 ans, rue de Mulhouse. Blessure à la jambe droite par la chute d'une pièce de bois. 10 jours de repos.

WASQUEHAL

EN DECHARGEANT DES CAISSES. — A la filature du Nord, un ouvrier, Louis Dupont 13 ans, demeurant aux Biers, occupé à décharger des caisses vides d'un camion, a reçu dans la paume de la main droite une pointe qui dépassait de l'une d'elles. 12 jours de repos, docteur Cudmond.

ETAT-CIVIL de WASQUEHAL. — Naissance. — Marie Maertens, à la Maternité.

WATTRELOS

GUESDE A WATTRELOS. — Nous rappelons que ce soir, aura lieu, salle Briffaut, Grande-Place, une grande réunion publique et contradictoire sur les « Retraites Ouvrières ».

Orateurs : Jules Guesde, député de Roubaix-Wattrelos, Compère-Morel, député du Gard et Lebas, conseiller général de Roubaix-Ouest.

RELEGABLE. — Nous avons annoncé l'autre jour, l'arrestation d'Auguste Desclamps pour jeu de hasard à la ducasse de Wattrelos.

L'enquête a fait savoir que Desclamps était recherché pour les mêmes faits par le parquet de Rouen. Ajoutons que Desclamps est rélégable.

LYS

ACCIDENT. — Léon Verdonck, voiturier, est tombé de sa voiture et s'est cassé la cheville à deux endroits.

ETAT CIVIL DE LYS. — Naissance — Andréa Corman, rue du Bois.

Publication de mariage. — Entre : Edmond Duquesne, employé, et Clémence Hée, assurande.

BOURCHELLES

ACCIDENT. — François Barbieux, 60 ans, s'est brisé la cheville en sortant un chariot d'un hangar.

ETAT CIVIL DE BOURGHELLES. — Naissance. — Jeanne Manche, rue des Recreuils.

Décès. — Clément Debuchy, 41 ans, fermier à la Posterie.

HEM

VOL. — Un malandrin nocturne a cambriolé la ferme Clotaire Jonville et a emporté : chocolat, café, éponge et savonnette, valeur 4 fr.

ACCIDENT. — Gruloos Victor, manœuvre chez Briet, s'est fait des déchirures musculaires en maniant du mortier. 15 jours de repos. Docteur Caudmond.

LES NOURRISSONS. — La consultation mensuelle des nourrissons a eu lieu hier par les soins de M. le docteur Coubronne, aidé de Mlle la sage-femme et de M. Gosselin, l'aimable secrétaire de l'œuvre.

ETAT CIVIL D'HEM. — Naissance. — Carette Albert, Trois-Baudets.

Décès. — Charles Dillies, 6 mois, Petit-Lannoy. — Carette Albert, 1 heure, Trois-Baudets.

SAILLY

LA DIVAGATION DES CHIENS. — Procès-verbal a été dressé à Flore Jovenaux, épicière, dont le chien divaguait.

CYSOING

LE MARCHE. — Au marché, le beurre a été vendu 1 fr. 40 la livre et les œufs 2 fr. 70 les 26.

BOUVINES

PROCES-VERBAL. — Procès-verbal a été dressé à Adolphe Draguel, 28 ans, sans profession ni domicile, trouvé en état d'ivresse et de vagabondage.

GAZETTE TOURQUENNOISE

DEUX CYCLISTES SE RENCONTRENT

Mercredi après-midi, vers deux heures et demie, deux cyclistes, Désiré Montagne, rue Saint-Georges, 189, à Roubaix, et Joseph Baert, marchand de déchets, rue des Carliers, entrèrent en collision rue Saint-Jacques. La machine de M. Montagne alla rouler sous la voiture d'un marchand de beurre et fut détériorée.

EN TOMBANT SUR UN CRIC

François Vandewyngaert, 50 ans, homme de peine chez M. Jules Bourgois, entrepreneur, rue de la Croix-Rouge, en déchargeant une chaudière à la gare tomba sur un cric. Il en est résulté une plaie par arrachement à la jambe droite et un éclatement du fragment de la malléole externe gauche. Le docteur Playoust a prescrit au blessé 25 jours de repos.

LE DOIGT DANS L'ENGRENAGE

Une soigneuse de MM. E. et P. Toulemonde, boulevard Gambetta, Mlle Marie Crépel, 14 ans, a eu le majeur droit pris dans les engrenages du cylindre délivreur. Il en est résulté une plaie contuse. Le docteur Dispa lui a prescrit trois semaines de repos.

LA COURSE TOURCOING-FLEURBAIX

Voici les résultats de la course Tourcoing-Fleurbaix et retour, soit 70 kilomètres.

Malgré un temps incertain une assistance considérable se pressait pour acclamer les vainqueurs de la course Tourcoing-Fleurbaix et retour, organisée par le Veloce-Club du Levant, ayant son siège à Tourcoing, 75, rue Augereau. Cette course qui a obtenu un très vif succès a réuni 63 coureurs dont 5 handicapés de 6 minutes. Les départs furent donnés par M. Eugène Fernendt, président du V. C. L. Le premier départ a eu lieu à 3 h. 05 à 58 concurrents et le deuxième à 3 h. 11 aux 5 handicapés. Les arrivées eurent lieu chez Victor Saifert, secrétaire du V. C. L., rue Winoc-Chocqueel. L'organisation a été parfaite.

Voici l'ordre des arrivées : 1er, Robitaillie, en 2 h. 07 m. ; 2e, Boet Georges ; 3e, Legrand Alphonse ; 4e, Demarest Arthur ; 5e, Samyn ; 6e, Desrumeaux Léon ; 7e, Masquelin Gustave ; 8e, Holvoet ; 9e, Honoré Louis ; 10e, Parmentier Ernest ; 11e, Nadi Ruel ; 12e, Nuttens Jérôme ; 13e, Coussement Jules ; 14e, Vanstappen ; 15e, Pipe Joseph ; 16e, Vandenbusche ; 17e, Alexis Leplat ; 18e, Bertein Pierre ; 19e, Odile Seys ; 20e, Duvillier Georges.

La remise des prix aura lieu le lundi 3 juillet chez Victor Deras, rue de Bouvines, 57, à 7 heures 1/2 du soir.

L'AVENIR DU PROLETARIAT

Les membres du comité sont priés de vouloir bien assister à l'assemblée générale de 1911 qui aura lieu le dimanche 2 juillet, à 10 heures 1/2 très précises du matin, au café du Centre, place de la République.

Ordre du jour : 1. Distribution des parts de remboursements. — 2. Désignation des délégués devant former le bureau.

INSTITUT COLBERT

Cours professionnels industriels et commerciaux

Le conseil de perfectionnement de l'école ayant institué un diplôme et des certificats de capacité pour les élèves qui suivent les cours du soir et du dimanche, des examens ont eu lieu pour la première fois la semaine dernière et ont été passés devant des commissions spéciales composées de professeurs, d'industriels et de commerçants. Nous en donnons le résultat ci-dessous :

Groupe industriel. — Ont obtenu le certificat de capacité : Dessin (croquis industriels), 1er, MM. Magnan Alfred ; 2e, Steelandt Edouard ; 3e, Dumez Clément ; 4e, Marem Désiré, mention bien ; 5e, Lefebvre Henri ; 6e, Rouzeau Marcel ; 7e, Wintmans Joseph.

Travaux pratiques, aux ateliers et technologie (ajustage) : 1er, Delescluse Alfred ; 2e, Decanter Paul, mention bien ; 3e, Dumez Clément ; 4e, Roose Gustave ; 5e, Avernaert Jules.

(Tournage) : Coupé.

(Forge) Declercq Auguste, mention bien.

(Menuiserie) : 1er, Vicoigne Georges, mention bien ; 2e, Delbar Jean.

Calcul professionnel : Leclercq Lucien, mention très bien.

Groupe commercial — Ont obtenu le certificat : Langue anglaise : 1er, Coclet Louis ; 2e, Debrabander Marcel ; 3e, Motte Albert, mention bien ; 4e, Leveugle Elie ; 5e, Niquet Marcel ; 6e, Vansteenkiste Albert.

Langue allemande : 1er, Roels Oscar, mention très bien ; 2e, Laporte Jean.

Textiles (étude des fibres, fils et tissus au point de vue commercial) : 1er, Marhem Vincent, mention très bien ; 2e, Carcette Maurice ; 3e, José Tomas de Solo ; 4e, Hatakeyama, mention bien ; 5e, Holbecq Lucien.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 28 juin 1911

Naissances. — Delplanque Marcel, rue de Carvin, 20. — Declercq Denise, place Charles Roussel, 2. — Perrin Jean, rue Houchard, 70.

Décès. — Lefebvre Gustave, 56 ans, trieur, rue des Fauvettes, 141.

BOUSBECQUE

Un noyé dans la Lys

Abel Degryse, 26 ans, manœuvre à la papeterie Dalle frères et Lecomte, de Bousbecque, voulut, étant ivre, traverser la Lys à la nage pour regagner son domicile.

Un douanier, M. Meunisse, se jeta à l'eau pour le sauver mais ne put y réussir, et faillit lui-même être victime de son courage car il venait de manger.

Degryse était marié et père d'un enfant.

Valenciennes

HALTE-LA !

La police a mis en état d'arrestation le nommé Jean Henri, manœuvre, rue de Lille, recherché pour vol et complicité par le parquet de Lille.

Il se cachait à Valenciennes sous le nom de Henri Deprez.

AU CONSERVATOIRE

MM. Leclercq et Bécart, anciens élèves de l'école de musique de Valenciennes (classe de M. Wallerand), élèves du Conservatoire de Paris, classe de trompettes, viennent d'obtenir un *brillant succès*.

M. Leclercq a remporté le premier prix, et M. Bécart, le second prix.

CHEZ LES ORPHEONISTES

La Société des orphéonistes valenciennois a élu M. Joseph Loison président d'honneur ; M. Albert Carlier président actif en remplacement de M. Deromby, décédé, et M. Jules Poulain, vice-président.

NOS ARTISTES

Notre concitoyen, M. Hugo Fontaine, ténor, vient d'obtenir au concours du Conservatoire le deuxième prix de chant.

Nos félicitations.

LES SOUS-OFFS

Les membres de l'Association Amicale des Anciens du 127e se sont réunis en assemblée générale dimanche dernier, à leur siège, café de Munich.

Après la lecture du compte-rendu de la situation morale et financière qui sont des plus prospères, ils ont décidé d'organiser un banquet dans le courant du mois d'octobre et une fête en janvier.

LES CONSERVES

M. le commissaire central a prélevé hier des échantillons de conserves chez différents épiciers de la ville. Ils ont été expédiés au laboratoire municipal de Lille aux fins d'analyse.

CARESSES CONJUGALES

En sortant de l'audience correctionnelle, le nommé Jary Cyriaque eut une discussion avec sa femme. Celle-ci se jeta soudain sur lui, paraît-il, le saisit à la gorge et lui déchira sa cravate.

Jary a porté plainte contre sa femme.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

ANZIN

LE PORTE-MONNAIE. — Le mineur Victor Degaugue, 20 ans, demeurant à la pension Giard, rue de Saint-Amand, avait laissé dans la poche d'un veston accroché dans sa chambre son porte-monnaie contenant 16 fr. 10. Lorsqu'il vint pour le reprendre, celui-ci était disparu.

On soupçonne de ce vol un pensionnaire, le journalier D..., qui quitta l'auberge ce jour-là, et depuis lors est disparu.

Une enquête est ouverte.

EN BAS DE L'ECHELLE. — Au cours de son travail, le manœuvre Angelin, âgé de 69 ans, travaillant chez M. Cacheux, rue de Saint-Amand, est tombé d'une échelle et s'est blessé à la jambe gauche.

Il subira une incapacité de travail d'une vingtaine de jours.

THIVENCELLES

LA RENCONTRE. — Mme Alfred Leclercq revenait de Condé, vers huit heures et demie du soir, lorsqu'elle rencontra, non loin de chez elles, la femme Damien Léon et sa fille Blanche. Celle-ci saisit la femme Leclerq par les cheveux et lui porta plusieurs coups de poing. La mère fit de même.

Mme Leclerq a porté plainte.

THIANT

LES HARICOTS. — Le mineur Emile Millet possédait, au lieu dit «Le Bois Cocquion», un magnifique champ de haricots. Dans le courant de la nuit on a arraché ces légumes sur une superficie de 35 mètres carrés environ.

Millet subit, du fait de ces dégradations, un préjudice de 65 francs.

VICQ

PETITS OISEAUX. — M. Henri Dégremont, instituteur à Vicq, avait trouvé, sur la route de Quarouble, des pièges pour petits oiseaux qu'y avaient tendus quatre gamins.

Comme il les ramassait pour les remettre à la gendermerie, M. Dégremont fut insulté par l'un des gosses, le jeune Tournay.

Les quatre galopins ont été l'objet de procès-verbaux.

WALLERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — On nous écrit :

Le conseil municipal s'est réuni le 18 juin. 12 conseillers sur 23 étaient présents. On procéda au vote du budget qui accuse un excédent de 23,000 francs sur celui de 1910.

Que les électeurs jugent et qu'ils regardent de près la manière dont la municipalité traite les réservistes et les indigents, ainsi que les allocations qui leur sont dévolues.

La commune, leur dit-on, manque d'argent... et il y a 23,000 francs d'excédent.

Mais les électeurs s'aperçoivent maintenant qu'ils ont envoyé des incapables à la mairie et préparent déjà le coup de balai qui nous débarrassera de ces messieurs.

TRITH-SAINT-LEGER

COURSE CYCLISTE — Dimanche, 16 juillet, course cycliste sur un parcours de 35 kilomètres. Départ de Trith-Saint-Léger à 4 heures.

PROUVY

CONCERT. — A l'occasion de la ducasse, la Fanfare offrira un grand concert le 2 juillet, à 6 heures du soir.

BLANC-MISSERON

VOL DE NUMERAIRE. — M. Henri Scourfield, peintre en bâtiment, avait comme ouvrier un certain Jean-Lucien Mary. Pendant une absence des époux Scourfield, cet individu prit dans un tiroir de buffet un portefeuille contenant 40 fr.

Peu de temps après, Mary disparut sans laisser son adresse.

Chez Mme Augusta Boulez, cabaretière, où il avait été occupé à certains travaux de peinture, à l'intérieur de la maison, ce même individu prit dans une tirelire une somme de 1 fr. 60.

Des recherches sont faites pour retrouver cet indélicat.

RAISMES

LA « VIGILANTE » — Au concours de Lens, qui est lieu dimanche et lundi derniers, la société de gymnastique « La Vigilante » a remporté le premier « second prix en poses plastiques, le premier prix de pyramides sans engins, le premier prix de mouvements d'ensemble avec engins.

Cette société est rentrée lundi soir. Une cordiale réception lui fut réservée. M. Bizet, président, félicita ses gymnastes des résultats obtenus.

ESCAUDAIN

CONCERT. — Aujourd'hui jeudi, à 8 heures du soir, sur la place Gambetta, audition des morceaux qui seront exécutés au concours de Beauvais, par la Fanfare municipale.

Programme : 1. Le Lillois, pas redoublé (Leroux) — 2. La Fête des Chasseurs, morceau imposé (Paimpard). — 3. Marche Triomphale, morceau au choix, exécution, transcription pour fanfare par Wargé. — 4. Marche aux Flambeaux numéro 3, honneur (Meyerbeer). — 5. La Jolie Provençale, polka.

Nota. — En cas de mauvais temps, l'audition aura lieu au siège de la société.

Sucre Delerue
est le MEILLEUR et le plus PUR

Douai

A L'INSTRUCTION

M. Carteux, juge d'instruction, a entendu mercredi après-midi, le sieur Sol, mineur, détenu pour tentative de viol.

Confronté avec divers témoins, l'inculpé a réintégré la maison d'arrêt.

LES ADIEUX DU GENERAL DAVIGNON

M. le général Davignon, commandant le 1er corps d'armée, qui sera atteint par la limite d'âge le 12 juillet prochain, s'est rendu à Douai pour faire ses adieux aux officiers qui s'y trouvent.

RIXE

Les nommés Louis Caron Antoine et Georges Leignel, qui se sont portés réciproquement des coups au cabaret de la veuve Willalte, au Faubourg de Béthune, ont récolté chacun un procès-verbal.

Société d'Horticulture

Exposition de roses et fleurs coupées

Malgré la pluie qui est tombée depuis quelques jours et qui a abîmé beaucoup de fleurs, l'Exposition qui se tenait dans la salle basse de l'Hôtel de Ville fut ravissante. De nombreux lots garnissaient des gradins disposés à cet effet tout autour et dans l'intérieur de la salle. Jamais la Société d'Horticulture n'avait été obligée d'utiliser autant de flacons, 1500 environ, pour contenir toutes ces merveilles florales. Aussi ce fut un défilé ininterrompu de visiteurs qui partaient à regret.

Le jury était composé de MM. Boblin, professeur au Lycée, président ; M. le capitaine Badel, du 33e, secrétaire ; MM. Détrain, vice-président de la Société d'Horticulture ; Leduc, professeur à l'Ecole Normale ; Quéant, amateur à Montigny ; Lorette, jardinier-chef à Wagnonville et Vandeville, jardinier chez Mme Grimbert, à Montigny.

Récompenses : Objet d'art à MM. Morel frères, horticulteurs à Béthune, pour une collection de roses. Objet d'art à M. Charles Dufour, jardinier-chef des mines d'Ostricourt à Oignies, pour 300 variétés de roses. Médaille de vermeil à M. Leroy-Philogone, horticulteur à Douai, pour un lot de fleurs variées. Médaille de vermeil à M. Colin, jardinier chez Mme Paix, à Courchelettes, pour un lot de roses. Médaille de vermeil à M. Delclève, amateur à Lambres, pour un lot de fleurs variées. Médaille d'argent de 1re classe à M. Olineur-Gallois, horticulteur à Douai, pour un lot de fleurs variées. Médaille d'argent de 1re classe à M. Foviaux, jardinier-horticulteur à Lécluse, pour un lot de fleurs variées. Médaille d'argent à M. Delcroix-Carlier, horticulteur à Wagnonville, pour un lot de fleurs variées. Diplôme de Mérite à M. Hanotte-Lefebvre, horticulteur-fleuriste, pour deux couronnes en fleurs coupées.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

BEUVRY-LEZ-ORCHIES

CAMBRIOLAGES. — Des inconnus, demeurés jusqu'à présent inconnus, ont visité les appartements de MM. Deregnaucourt et Leignel, et ont enlevé divers objets mobiliers.

Ces mêmes individus voulurent opérer chez M. Victor Delbecq, cordonnier. Ce dernier, réveillé, poursuivit ces malfaiteurs qui prirent la fuite.

Des plaintes ont été déposées à la gendarmerie.

SIN-LE-NOBLE

BAGARRE AU COUTEAU

Au moment de clore notre courrier, nous apprenons qu'une rixe aurait éclaté dans cette commune entre des ouvriers Polonais et Français.

Un Polonais aurait reçu un coup de couteau dans le dos.

La gendarmerie enquête.

Aisne

SERAIN

DRAME DE FAMILLE

Mme X..., qui habite Koisel, était venue passer quelques jours chez sa mère, à Serain.

Son frère, M. C..., qui habite Prémont, vint voir sa sœur jeudi matin et, sans qu'on sache pourquoi, dut la frapper d'un coup de barre de fer ou lui tirer un coup de revolver qui l'atteignit à la tête.

La scène n'eut pas de témoins. Mme X... est assez gravement blessée, mais se guérira rapidement.

Son coup fait, M. C..., qui semble avoir agi dans une crise de neurasthénie, alla se coucher sur la voie du chemin de fer de Bohain et fut écrasé par un train à 6 heures du matin.

Ce drame de famille a produit une vive impression dans la région.

PAS-DE-CALAIS

VIMY

UN VOL AUDACIEUX. — Un vol de 845 francs a été commis au préjudice de M. Lefebvre Victor, mineur à Vimy, rue d'Avion. Cette somme, se composant de billets de banque et de pièces d'or de 20 francs, était déposée dans une armoire, sous du linge.

Le vol aurait été commis le mercredi 21 courant, pendant une courte absence de Mme Lefebvre, qui avait omis, avant son départ, de fermer la porte de son armoire et celle de sa maison du côté du jardin.

Deux jeunes gens d'Avion, les frères Vercammen Victor et Georges, 23 et 17 ans, qui sont entrés dans la maison pendant l'absence de la femme, sont fortement soupçonnés. Ils ont quitté Vimy, où ils travaillaient, aussitôt après être sortis de chez Lefebvre et n'ont même pas reparu depuis cette date chez leurs parents, domiciliés à Avion, rue Voltaire, 7, coron Hugot.

On suppose qu'ils sont partis en Belgique, leur pays d'origine.

UNE MEULE EN FEU. — Une meule de scourgeon, appartenant à M. Bourdrez, cultivateur à Acq, a été détruite par le feu dans la nuit du 24 au 22 courant.

Préjudice : 500 francs. Il y a assurance.

La cause en est inconnue.

LIEVIN

LA MARAUDE. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Mme Clorinthe B... et de son fils Henri, 10 ans, pour avoir été surpris mangeant des groseilles dans un jardin du chemin du numéro 9 sans avoir l'autorisation de son propriétaire.

ON LES RECHERCHE. — La police recherche des gamins qui se sont amusés à briser à coups de pierres des lanternes à gaz route du numéro 9,

Gare aux poursuites.

PAS CONTENTE. — Mme veuve Lassel, demeurant rue de Bully, à Calonne, a déposé une plainte au commissariat de police contre sa locataire, Marie Alexandre, qui serait partie en emportant divers objets mobiliers d'une valeur de 20 francs qui se trouvaient dans la chambre qu'elle occupait.

ACCIDENTS. — Au 3 de Lens, Delcourt Victor, 24 ans et demi, mineur, demeurant à Lievin, rue Abregain, 64, a été très sérieusement contusionné à la région fronto-temporale droite par la chute d'un bois.

— Noel Emile, 18 ans, aide-bouveteur, demeurant rue Condé, a été blessé en jetant une pierre dans le tonneau d'avaleresse.

Au 2 de Liévin, Marquis Gervais, 16 ans, herscheur, demeurant à Bully, rue d'Aix, a eu le pied serré entre le fer et la roue d'une berline en emball